

Communiqué de presse
Béthune, le 1^{er} juin 2018

**VNF - Nicols, un partenariat innovant pour un tourisme fluvial plus vert :
Lancement du premier bateau de location habitable à propulsion 100% électrique, le SixtoGreen**

Thierry GUIMBAUD, Directeur général de Voies navigables de France (VNF) et Alain MOUSSET, Directeur général de Nicol's Yacht, lancent aujourd'hui, à Saverne, une nouvelle génération de croisières fluviales sans permis avec l'inauguration du SixtoGreen, le premier bateau de location habitable à propulsion 100 % électrique, en présence de Christophe LOTIGIE, Sous-préfet de Saverne, Patrick HETZEL, Député de la 7^{ème} circonscription du Bas Rhin, Claude KERN, Sénateur du Bas Rhin, et Stéphane LEYENBERGER, Maire de Saverne. Le bateau sillonnera les canaux de la Marne au Rhin et de la Sarre, équipés de bornes de recharges électriques.



Dans le cadre de ce partenariat, Nicols a conçu le bateau et le commercialise ; VNF a installé les bornes de recharge électrique qu'il a conçues et intégralement financées.

Un partenariat pour une nouvelle offre écotouristique à dimension européenne

Ce bateau à propulsion 100% électrique, plus respectueux de l'environnement, est le résultat d'un partenariat innovant entre Nicols, constructeur et loueur de bateaux sans permis, et VNF, établissement public gestionnaire du domaine public fluvial soucieux d'accompagner les professionnels du secteur dans le développement de nouvelles offres écotouristiques.

Cette nouvelle offre de tourisme fluvial permet de répondre aux attentes des usagers, majoritairement étrangers (Allemands, Suisses) sur cette partie du réseau fluvial, qui souhaitent naviguer sur des bateaux plus respectueux de l'environnement, plus propres.

Développé par Nicols (chantier Nicol's Yacht), le SixtoGreen est conçu pour une capacité de 6 personnes. Sa

recharge est simple et rapide grâce à une batterie en lithium-ion.

VNF a pour sa part pris en charge l'installation et la maintenance des bornes de rechargement : 10 au total, présentes tous les 11 km le long de cet itinéraire. Le rechargement, en 2 heures seulement en mode rapide, apporte 6 à 8 heures d'autonomie au bateau. Certaines bornes permettent même d'effectuer le ravitaillement en eau dans le même temps ! Les bornes ont été conçues et intégralement financées par VNF, pour un coût de 400 000 euros (fourniture, pose et supervision des bornes).

Un projet innovant à forte performance environnementale

Bateau « zéro émission » par son système inédit de propulsion, il est également plus silencieux qu'un bateau à moteur thermique. Enfin, il n'émet pas de nuisances olfactives.

Très simple à piloter et à prendre en main, le SixtoGreen est une invitation à naviguer en toute liberté, au calme et au seul son du clapotis de l'eau, pour une croisière « très nature » !

Cette expérimentation sur les canaux de la Marne au Rhin et de la Sarre, dans le cadre du partenariat entre VNF et Nicols, se tient sur deux ans (2018-2020) et prépare à terme le développement d'une flotte de bateaux nouvelle génération et un déploiement des bornes de rechargement sur le réseau fluvial à l'échelle nationale, et à destination de la plaisance locative et privée notamment.

Un itinéraire fluvestre à fort potentiel

A l'heure actuelle, le canal de la Sarre et le canal de la Marne au Rhin (de Sarreguemines à Saverne) accueillent 2 700 bateaux par an et disposent d'une flotte locative de 190 bateaux. Ils bénéficient de nombreux équipements pour l'accueil des plaisanciers privés (7 ports balisant le canal de la Sarre pour environ 200 places de stationnement). **Il s'agit du troisième bassin de plaisance locative français.**

Long de 120 km, cet itinéraire fluvestre « fluvial et terrestre » traverse d'importants centres d'intérêt à destination de tous les publics : Parc animalier de Sainte-Croix, Musée des Techniques Faïencières de Sarreguemines, Étang de Lindre, Forges et aciéries de Völklingen, forêt de Fénétrange, Grande Écluse de Réchicourt, Plan Incliné de Saint-Louis Arzviller.

Il fait l'objet d'une démarche de partenariat entre VNF et plusieurs collectivités territoriales pour créer une nouvelle destination européenne pour le tourisme fluvial, facteur d'attractivité et de retombées économiques majeure pour les territoires.

Le développement du tourisme fluvial et des activités nautiques : une des missions de VNF

L'établissement agit pour le développement du « tourisme fluvestre », qui rassemble et souligne les interactions entre les activités sur la voie d'eau (plaisance, kayak...) mais également le long des fleuves, rivières et canaux telles la randonnée à vélo, pédestre, équestre...

Dans l'exercice de ses missions, l'établissement veille à agir dans le respect de l'environnement et de la biodiversité. **Fédérateur, l'établissement multiplie les partenariats avec les acteurs locaux et professionnels. Le partenariat entre VNF et Nicols s'inscrit dans cette démarche.**



À PROPOS DE VOIES NAVIGABLES DE FRANCE – www.vnf.fr

Fort de 4 300 personnels mobilisés au service du fluvial, Voies navigables de France entretient, exploite et développe le plus grand réseau européen de voies navigables : 6 700 km de fleuves, canaux et rivières canalisées, 4 000 ouvrages d'art (écluses, barrages, pont-canaux,...) et 40 000 hectares de domaine public fluvial.

Au travers de ses missions, l'établissement répond à trois attentes sociétales majeures :

- Il crée les conditions du développement du transport de fret ;
- Il concourt à l'aménagement du territoire et au développement touristique ;
- Il assure la gestion hydraulique en garantissant la sécurité des ouvrages et les différents usages de l'eau et en luttant contre les inondations et le stress hydrique. Il favorise également le développement de l'hydroélectricité et préserve la biodiversité.



A propos de Nicols, premier constructeur-loueur

L'entreprise Nicols est à la fois constructeur de bateaux fluviaux, loueur de bateaux sans permis et gestionnaire de près de 25 bases de location en Europe.

Elle impose sa singularité, avec succès, dans le paysage Européen du tourisme fluvial depuis maintenant 30 ans.

Car Nicols assure sur son site de Cholet, dans le Maine-et-Loire, l'ensemble de la fabrication de ses vedettes, depuis la simple coque nue jusqu'à des aménagements très personnalisés.

Une autonomie qui lui permet de concevoir une vaste gamme de bateaux de toutes tailles et de toutes catégories et qui revendique qualité, excellence, savoir-faire artisanal, recherche de confort optimal et goût marqué pour l'esthétique.

Le succès que rencontre actuellement Nicols s'explique par un nouvel engouement pour le tourisme fluvial en France mais surtout par la qualité des produits et des prestations offerts.

Nicols appartient au Groupe NADIA, qui réunit plusieurs entreprises et plusieurs expertises à Cholet.

Contacts presse

Direction territoriale

VNF Strasbourg

Laure Mauny

T. 06 78 37 69 24

laure.mauny@vnf.fr

Nicols

Corinne Dufaud

T. 02 41 56 46 56

c.dufaud@nicols.com

Agence Confluence

Laure Curien

T. 01 40 07 98 27

laure.curien@confluence.fr